Lycée Georges Brassens

EN EXCLU :

DES NOUVELLES

Brass'Press

Petit journal lycéen et inspiré - PRIX LIBRE - Janvier 2008 - Numéro 1

Brass' Press c'est :

16 pages
avec 1 nouvelle
une revue d'actualité
2 BD's
et de la musique!

sommaire

Vie du lycée et lycée en vie.

2 Drame à Villiers-le-Bel.
Quoi le dire ?
SOS RACISME.
Le Saviez-vous ?

4

5 **Vues sur le Monde... et vu du Monde**
La Belgique divisée entre Wallons et Flamands.
L'augmentation du président.
La peine de mort
BD de Hugues.

10

11 **Rocambolesque histoire**
Acinglheures du matin

12

13 **La culture s'étale comme la confiture...**
Les sorties cinéma
Idiocyncrasy (Emo Punk Rock)
Spunk Gap (Punk Rock)
La BD de Hugues

14

édito

Brass'Press est enfin de retour après plusieurs mois d'inactivité ! Il était temps n'est-ce pas ?
Nous remercions tous ceux qui ont cru en nous et qui nous ont encouragés à continuer.
Nous remercions également tous ceux qui nous apportent cet article nouveau. Particulièrement ceux qui permettent Brass'Press de poursuivre son chemin.

Par ailleurs, le petit de Brass'Press restera libre et à la disposition de tous dans les locaux de l'établissement. Comme vous pouvez le constater, Brass'Press aura été ouvert à toute beaucoup de sujet. De l'actualité, du cinéma, de la musique et une première dans le journal : 1 nouvelle à découvrir ! Naturellement nous vous laissons juger par vous même.

Cela fait maintenant 3 ans que je participe à l'élaboration de ce journal et je dois avouer qu'il me tient très à cœur. Brass'Press est devenu plus qu'un journal c'est une aventure merveilleuse !

Brass' Press c'est le journal écrit par les lycéens pour les lycéens !

Encore une fois je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement ceux qui ont rendu possible la réalisation de ce numéro.

Les rédacteurs de cette année ont tous été exceptionnels et je souhaite vraiment que quelques secondes en première viendront peindre le beau de leur nom à l'une de nos rentrées (12h30 le vendredi) en L11 afin que Brass'Press perdure le plus longtemps possible.

Sachez aussi que la participation à votre journal a toujours été pour moi une expérience inoubliable et que je n'hésite pas à dire à mes amis de vous rejoindre. Si vous avez des suggestions que ce soit sur la mise en page ou bien des idées d'articles, c'est avec plaisir. Nous acceptons aussi de publier vos poèmes ! Parce, je vous souhaite une JOYEUSE ANNEE 2008 !

> Elodie Butler

Rédacteurs (par ordre alphabétique) : Abraham Bilaba (TS6), Alexis Kaminski (TS6), Bebe Ajoma (TL1), Bellevie Lydie (TL1), Chantal Tchaha (TL1), Fernande Nkotta (TL1), Gervaise Tsafack Nkome (TL1), Louise Alexandre (TL1), Pro Jeremy (TL1), Ravandre Alexi (TL1), Rodio Diana (TL1), Sylvander Alexi (TS6). Directeur de Publication : Diana Hugues (TL1). Directeur de Publication : Mr Campanis. Ce journal est celui des élèves du Lycée Georges Brassens. 9 rue Georges Brassens, 91000 Corbeil-Essonnes. Imprimerie spéciale. Le prix indicatif est de 0,50 € à 2,50 € exemplaire. Ce journal est tiré à une diffusion limitée au lycée. Sa publication est partagée par le soutien financier de l'association de Foyer Socio-Educatif du Lycée Brassens, dans le cadre du Club de Rédaction sur la Société, mais aussi par la participation technique du Lycée Georges Brassens (mise à disposition des locaux et du C.D.I.M.). Photocopie interdite© Tous droits réservés à leurs auteurs. Un grand merci à nos collecteurs

Drame à Villiers-Le-Bel

Le Saviez-Vous ?

La Guiosthépent être un très vilain défaut qui coûte cher ! Ouvrir le courrier de votre voisin sans son autorisation, même si c'est le facteur qui vous l'a remis, peut être passible d'un an de prison et de 45 000 euros d'amende (à moins qu'il soit prouvé que vous n'êtes pas de mauvaise foi... mais le risque est gros !)
Seuls les parents ont le droit d'ouvrir le courrier de leurs enfants mineurs sinon ce de libre leurs mails.

> LeslieBelva

Où trouver Brass'Press?

Là où on ne l'attend pas...
et surtout, quand on ne l'attend pas, ou plus...

Guettez la parution du prochain numéro dans les huit points de diffusion du journal dans le lycée :

le C.D.I,
le L.S.I,
le Foyer des Elèves,
les 3 Bureaux de Vie Scolaire des C.P.E.
(pour les élèves)
la salle des casiers des profs subit A,
la salle des profs au bâtiment C
(pour les professeurs)
Merci de nous lire !

Les faits ; deux jeunes roulaient sans casque sur la voie publique avec une mini moto cross. A une intersection, une collision a lieu avec une voiture de police. L'accident est mortel pour les deux jeunes alors âgés de 15 et 16 ans. Comme on peut le voir sur les photos prises sur le lieu du drame, la voiture de police est plus qu'amochée. Mais plusieurs polémiques font surface. La voiture de police roulait elle vite ? Les policiers ont-ils manqué à leur devoir avec la non assistance à personne en danger? Qui a grillé le stop ?

L'expertise a démontré que celle-ci ne roulait pas plus vite que la vitesse autorisée. Et selon les témoignages des pompiers présents sur place ce jour là, ils affirment que les deux policiers étaient encore là lors de leur intervention.

Suite à ça, la ville de Villiers-Le-Bel s'enflamme, c'est le cas de le dire !
Sous le même exemple des émeutes d'octobre 2005, des jeunes gens se mettent à brûler des voitures, une bibliothèque et un concessionnaire ! Sans même se soucier de tous les gens actuellement au chômage grâce à leurs actions "salutaires".

Les deux jeunes roulaient sans casque, vite et sur la voie publique avec un engin interdit à cet effet. Ils sont logiquement en tort même si on déplore leur cruelle disparition, surtout ci jeunes. Ils ont pris un double risque inconsidéré, et résultat de ce cocktail détonnant vitesse excessive + absence de casque, la mort en pleine ligne droite. Cela fait presque écho à la publicité contre l'alcool au volant (Cf., le pestilentiel).

Mais la question que je souhaite vous poser est la suivante : Pourquoi s'en prendre à la police? Ce drame aurait-il eu la même portée s'il y avait eu collision avec une voiture quelconque ?

Est-ce normal de s'emprendre à TOUS les policiers ? Qu'est-ce qui peut justifier qu'on puisse utiliser des armes blanches ou à feu contre les gens innocents pour la simple et bonne raison qu'ils sont flics ?

Pire encore, on attaque : des Pompiers qui viennent porter secours ou éteindre des feux d'habitations ou de voitures, des Médecins ou des infirmières qui se rendent aux chevets de malades. Les Pompiers étaient obligés de dresser des barricades pour pouvoir intervenir sur les incendies à l'abri des projectiles. Comment cela est-il possible ? Comment peut-on tolérer des agissements pareils ?

Ces jeunes personnes peuvent ainsi faire honneur à la mémoire des deux adolescents. Il est temps que les jeunes responsables de tous ces incendies se rendent compte qu'il est INTOLERABLE de se servir de la mort de ces deux jeunes pour justifier leurs agissements !

C'est comme pour les manifestations où les casseurs s'invitent, discréditent les mouvements !

Mais naturellement il faut toujours trouver un prétexte pour tout casser.

Et après tout, ce ne sont pas leurs parents qui sont désormais au chômage à cause des incendies.

Et pour couronner le tout, on ressort le fameux discours du « c'est dur de vivre en cité. Il y a un profond malaise...» Mais je vous demande d'où vient ce malaise ?

Ceci est naturellement joué par les médias qui ne cessent d'en abuser. Ce drame prend des proportions énormes mais pas là où il faut. On oublie le problème profond : la sécurité routière et non la soit disante rage contre les policiers».

Bizarre bizarre les proportions qu'a pris cette affaire quand on sait qu'il y a quelques mois un gamin s'est fait shooter par des flics et que la faute était avérée. Pourtant, il n'y a eu aucune manifestation. Et parlons de cet homme qui s'est fait tuer dans une cité parce qu'il a eu le malheur de photographier un revendeur. Il s'est fait agresser et PERSONNE n'est descendu dans la rue. Ces deux personnes n'avaient-elles donc aucune famille ni ami ?

Pour conclure je dirais ceci :

Ces deux jeunes enfants ne méritaient sûrement pas la mort, mais cette histoire ne mérite pas non plus le statut qu'on lui donne. Ne faisons pas d'un accident, un drame qui creusera encore plus profondément le fossé qui sépare la justice et les jeunes.

> Elodie Butler